

Le mot du président

QUELLE MERVEILLEUSE ANNÉE CE FUT!



Le Dr Tom Breneman

En rédigeant mon dernier *Mot du président*, je suis stupéfait de voir combien les 11 derniers mois se sont envolés – des mois marqués par plusieurs réalisations importantes.

En réponse à un récent sondage auprès des dentistes canadiens, l'ADC a, durant l'année écoulée, considérablement amélioré son image dans les médias, répondant avec promptitude pendant mon mandat à toutes leurs demandes. Aussi l'ADC est-elle de plus en plus reconnue comme le porte-parole national de la dentisterie au Canada et plus que jamais des articles paraissent sur la médecine dentaire dans les grandes publications canadiennes. Outre les nombreux articles de fond publiés dans les quotidiens du pays, il y a eu le supplément dentaire de l'ADC paru dans le *National Post*, des messages télédiffusés au cours du Mois national de la santé buccodentaire et une série de segments dentaires pour l'émission *Body and Health* sur la chaîne Global. Pour l'avenir, ces réussites serviront de point de départ dans notre poursuite pour obtenir une meilleure visibilité et avoir plus d'occasions de transmettre notre message au public.

ITTRANS nous offre des opportunités formidables. Durant l'année, cette solution Internet pour la transmission sûre et sécuritaire des transactions de l'industrie de la santé a progressé de façon remarquable. La société Continovation Services Incorporated (CSI), une filiale à but lucratif de l'ADC, a été créée et des contrats ont été signés avec des intervenants principaux afin d'utiliser cette technologie pour les transactions reliées aux demandes d'indemnisation en dentisterie et dans d'autres domaines de la santé. La CSI demeure à l'avant-garde de cette technologie et s'aligne sur d'autres organismes semblables; ensemble, ils procureront aux membres de l'ADC des avantages concrets et importants. Il se peut même qu'il y ait des possibilités pour étendre cette technologie dans le monde entier. Des détails sur la mise en application d'ITTRANS seront dévoilés conformément aux règlements sur l'industrie et à la sécurité et à nos obligations de non-divulguer.

Cette année a également vu la première grande restructuration de notre gouvernance depuis 1943. Cette nouvelle structure nous permet de passer d'un modèle politique à un modèle suivant lequel les prises de décision sont «fondées sur les connaissances».

Mais avec l'évolution et le changement, il y a nécessairement de l'appréhension et il faudra suivre une courbe d'apprentissage pour nous adapter au nouveau mode de gouvernance. Comme dit le proverbe, la seule constante dans la vie est le changement. Vous savez sans doute déjà que le Québec va se retirer à titre d'association membre de l'ADC. Bien que des dentistes du Québec continueront de faire partie de l'ADC à titre individuel, l'Association des chirurgiens dentistes du Québec nous a fait part de son intention de mettre fin à son adhésion collective à l'ADC le 27 mai 2004. À l'ère de la mondialisation, à un moment où nous devons continuer d'assurer que la dentisterie est représentée par notre association nationale, nous avons l'intention de maintenir des liens ouverts et cordiaux avec la dentisterie québécoise.

Autre signe de changement inexorable, nous assistons à la fin d'une époque, maintenant que le président d'assemblée de l'ADC, le Dr Nick Mancini, a annoncé son intention de se retirer après avoir occupé ce poste pendant 26 ans. Cependant, il demeurera à titre de président d'assemblée émérite et sera disponible pour conseiller ses successeurs qui seront élus pour un mandat de 2 ans par l'AGA. Je tiens personnellement à offrir un grand «merci» au Dr Mancini pour ses précieux avis et pour ses nombreuses années consacrées au service de la dentisterie du Canada.

Parmi les autres réalisations majeures de l'année écoulée, mentionnons le Sommet de la dentisterie universitaire, le Forum sur la pénurie de main-d'œuvre en hygiène buccodentaire et notre très important travail en matière de relations gouvernementales. Cette année, lors des Journées sur la Colline, la direction de l'ADC a rencontré 30 députés et 3 ministres du Cabinet, un très bon indice de l'estime dans laquelle notre association est tenue dans les allées du pouvoir du gouvernement fédéral.

Je désire prendre cette occasion pour rendre hommage au personnel du bureau national qui fait preuve d'un dévouement et d'un sens de l'organisation extraordinaires sous la conduite très compétente du directeur général, M. George Weber. Je désire également reconnaître l'aide inestimable du Dr Louis Dubé, président désigné, du Dr Alfred Dean, vice-président, et des membres du conseil d'administration par intérim qui tous ont démontré un zèle et un engagement formidables envers la dentisterie et le public que nous servons. Je serai heureux d'être leur meilleur admirateur et partisan durant les années à venir.

Mille mercis pour l'appui et les conseils que j'ai reçus de très nombreuses gens et pour m'avoir accordé le privilège de servir ma profession à titre de président de l'Association.

Tom Breneman, DMD
president@cda-adc.ca